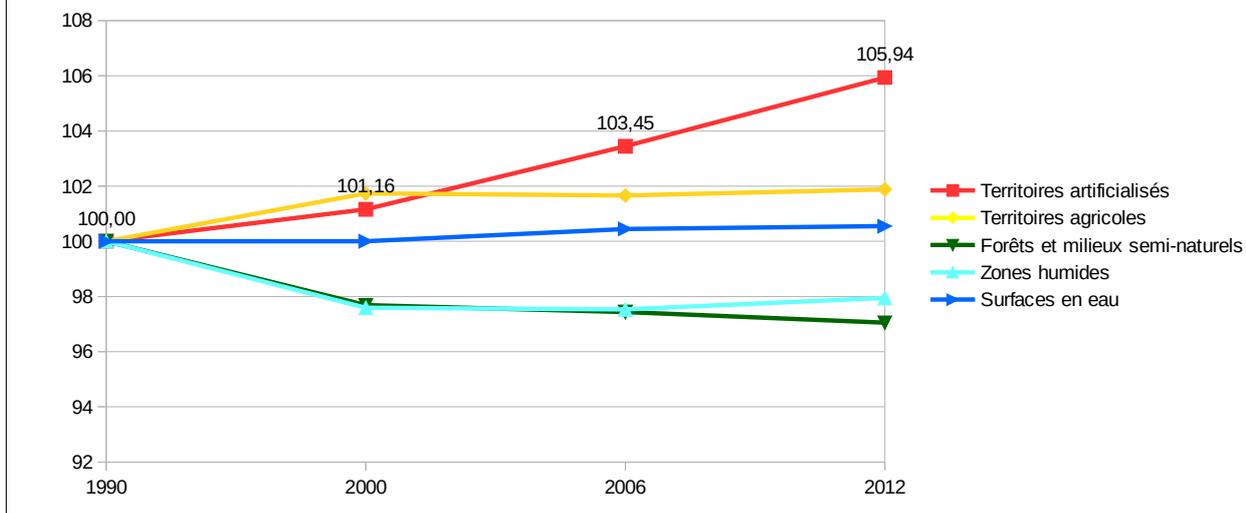
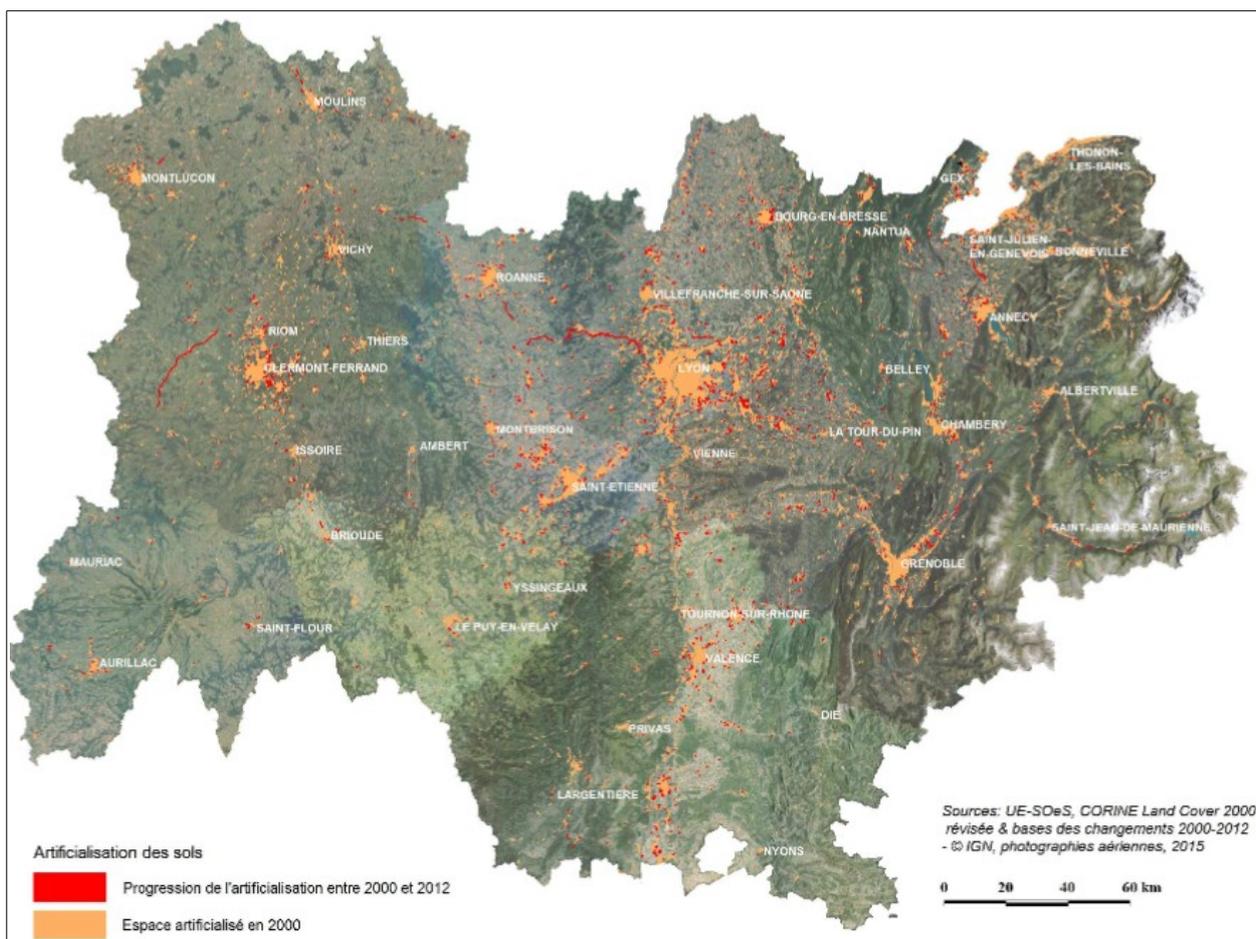


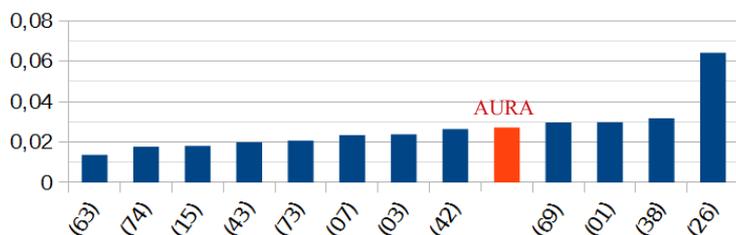
DEPARTEMENT du CANTAL - Evolution des surfaces (en base 100)



Les surfaces artificialisées en Auvergne-Rhône-Alpes et leur évolution ont été analysées par la D.R.E.A.L. dans sa publication *Evolution de l'occupation des sols en AURA, les Analyses, CIDDAE, LA 35 de juin 2017*. La cartographie suivante est donnée par le service régional en guise de synthèse :



L'analyse met en évidence des progressions très différenciées de l'artificialisation des sols au sein de l'espace régional sur le même pas de temps (2006-2012), la moyenne régionale s'établissant à + 2,7 % :



Source : CLC 2006-2012 – AURA- Taux d'évolution des surfaces urbanisées par département, en %

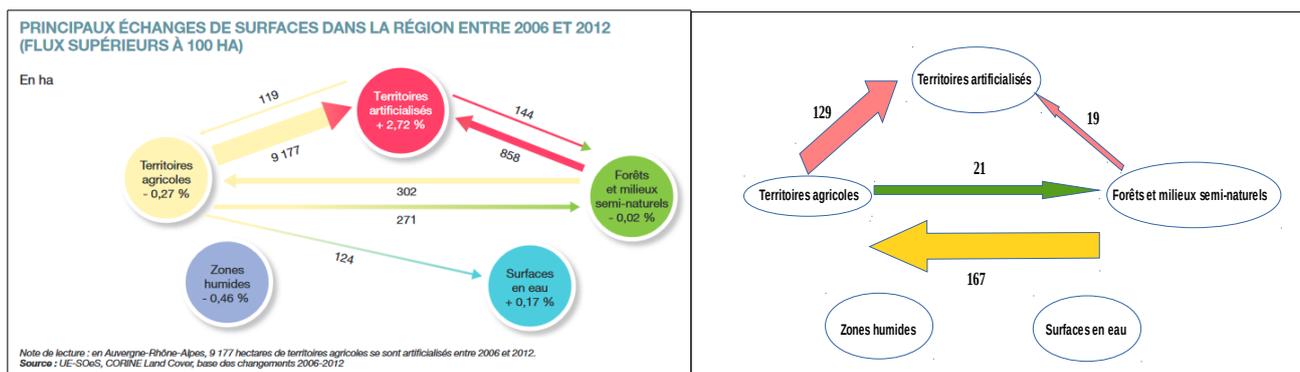
Selon cette source, le département du Cantal semble avoir subi une progression plutôt modérée de ses espaces artificialisés (+1,8%), tant par rapport à la moyenne régionale que des départements les plus dynamiques de ce point de vue.

Territoires artificialisés Taux d'évolution 2006/2012	
Puy-de-Dôme (63)	1,4%
Haute-Savoie (74)	1,8%
Cantal (15)	1,8%
Haute-Loire (43)	2,0%
Savoie (73)	2,1%
Ardèche (07)	2,3%
Allier (03)	2,4%
Loire (42)	2,6%
Région	2,7%
Rhône (69)	3,0%
Ain (01)	3,0%
Isère (38)	3,2%
Drôme (26)	6,4%

Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover, base des changements

Il est probable que les tendances démographiques à l'oeuvre dans le département, couplées à l'absence de très grandes aires urbaines expliquent cette tendance. D'une manière générale, la DREAL note sur 2000-2012 que les communes rurales et les aires urbaines moyennes ou petites ont bien moins consommé d'espace en valeur absolue que les espaces réputés les plus urbains ou les plus péri-urbains.

S'agissant des flux entre catégories d'espaces sur la période 2006-2012, la DREAL les synthétise ainsi qu'il suit (diagramme de gauche). Un exercice similaire a été tenté par la D.D.T. du Cantal par traitement des données Corine Land Cover (diagramme de droite). Le résultat obtenu est alors le suivant :



Les résultats mis en évidence par ce dernier schéma doivent être relativisés compte tenu des limites méthodologiques attachées à la source Corine land Cover.

Néanmoins, on peut dire qu'à l'échelle régionale et départementale, les territoires agricoles sont très nettement les premiers contributeurs en surface de l'artificialisation des sols (à hauteur de 90 %, environ).

Une caractéristique semble toutefois se détacher pour le département du Cantal : un flux non-négligeable d'espaces naturels qui s'orientent vers l'agriculture, flux qui conduit à une relative stabilisation des surfaces et des parts agricoles dans le temps long dans notre département.

1-1-2 L'enquête Teruti-Lucas et les statistiques agricoles.

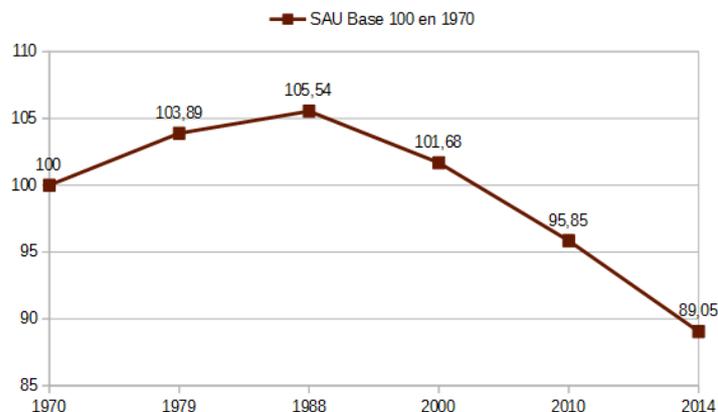
Les chiffres de cette enquête pour 2012 mettent en avant, dans le département du Cantal, une situation peu probable de régression des surfaces artificialisées par rapport à l'année 2006. C'est pourquoi, cette source ne sera pas utilisée pour mesurer les évolutions des espaces urbanisés.

En revanche, la statistique agricole demeure intéressante pour mesurer *a contrario* l'évolution des surfaces agricoles.

Ce type de surface a reculé d'environ 3 % au niveau de l'ex-région Auvergne sur la période entre 2006 et 2014. En comparaison, sur le même pas de temps, le département du CANTAL a perdu environ 9,29 % de ces espaces agricoles.

Il est important de remarquer que l'évolution la plus récente des surfaces exploitées (- 6 % environ sur 2000-2010, et -7 % environ sur 2000-2014) apparaît avec cette source, alors que la précédente dégageait plutôt une tendance de stabilisation sur le temps long.

Le graphique ci-dessous reproduit cette dynamique en base 100 :



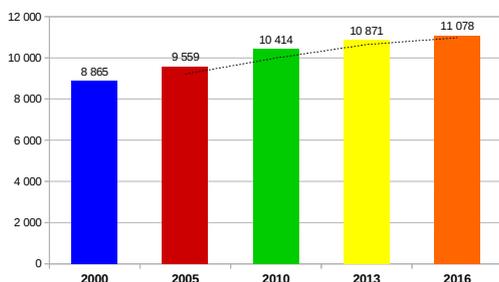
Source : Ressources Agricoles - Agreste - Enquête Teruti-Lucas

1-1-3 La BD ORTHO numérisée.

Cette méthode a été appliquée sur des pas de temps de 5 ans (ou moins), les données les plus récentes datant de 2016, et uniquement sur les espaces urbanisés.

On peut observer que la période s'étendant de 2000 à 2013 a été marquée par une constante progression de la tâche bâtie, avec une croissance de cette dernière de 2 006 hectares (en valeur absolue) et de 22,63 % (en valeur relative) sur ce même pas de temps.

Un pic de progression de la tâche bâtie de 8,94 % est à noter sur la période 2000/2005. Le rythme de progression des surfaces urbanisées semble décroître depuis, en particulier récemment :

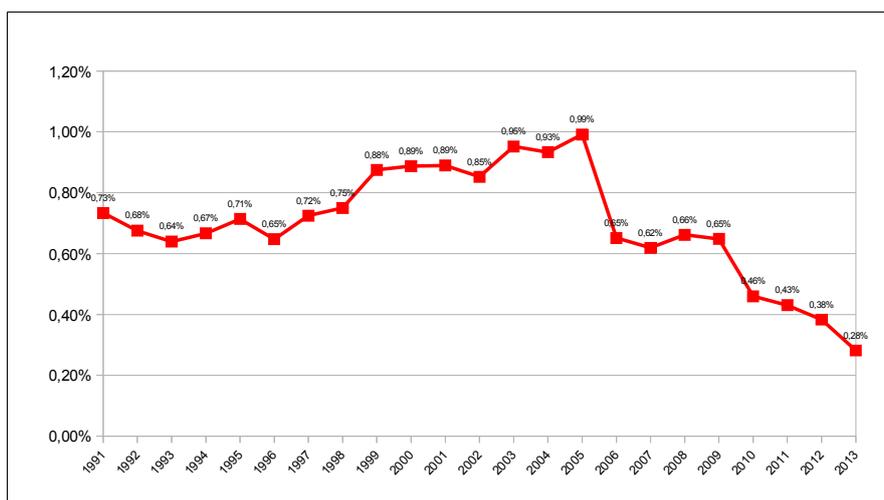


Département CANTAL	Surface bâties en ha	Evolution en ha	Base 100	Evolution en %
2000	8 865	/	100	/
2005	9 559	694	107,83	7,83
2010	10 414	855	117,47	8,94
2013	10 871	457	122,63	4,39
2016	11 078	208	124,96	1,90

Source : D.D.T. 15, BD ORTHO numérisée, traitements statistiques internes

1-1-4 La source BD TOPO SITADEL.

L'analyse du rythme de progression de la tâche urbaine montre clairement que la progression a été certes continue -mais non régulière- sur la période 1990-2013 :



BD TOPO SITADEL- Evolution annuelle de la tâche bâtie cantalienne, ; exprimée en pourcentage
Source DREAL Auvergne (traitement statistique D.D.T. 15)

Quelques autres points saillants émergent immédiatement du traitement des données :

- le département du **Cantal** s'est caractérisé, au cours des **23 dernières années (1990-2013)** par une **croissance continue de sa tâche urbaine** ;
- sur l'ensemble de la période, la progression de la tâche bâtie atteint **1 633 hectares en valeur absolue** et **17,36 % en valeur relative** ;
- en **moyenne annuelle**, la progression de la tâche bâtie s'établit approximativement à **71 hectares en valeur absolue**, et à **0,75 % en valeur relative** ;
- en valeur absolue, la progression moyenne annuelle de la tâche bâtie départementale représente l'équivalent de 100 terrains de football, ou encore un peu plus d'une exploitation agricole de SAU moyenne dans le Cantal (70 hectares).
- en valeur relative, une progression annuelle de 0,75 % induit les évolutions suivantes à moyen et long termes : une progression de +50 % en 59 ans et un doublement en un siècle.

La D.R.E.A.L. Auvergne, dans son étude STELEP-MGSD de janvier 2015, a observé ce phénomène de progression irrégulière sur le même pas de temps, sur l'ensemble de la région. Elle distingue quatre sous-périodes de progressions différentes sur la période.

Pour ce qui concerne le Cantal, **trois temps principaux** peuvent être distingués sur **1990-2013** :

Année	Tâche urbaine	Evol
	Ha	%
1990	9407	/
1991	9476	0,73%
1992	9540	0,68%
1993	9601	0,64%
1994	9665	0,67%
1995	9734	0,71%
1996	9797	0,65%
1997	9868	0,72%
1998	9942	0,75%
1999	10029	0,88%
2000	10118	0,89%
2001	10208	0,89%
2002	10295	0,85%
2003	10393	0,95%
2004	10490	0,93%
2005	10594	0,99%
2006	10663	0,65%
2007	10729	0,62%
2008	10800	0,66%
2009	10870	0,65%
2010	10920	0,46%
2011	10967	0,43%
2012	11009	0,38%
2013	11040	0,28%

- **de 1990 à 1997, une période de croissance modérée à élevée** (entre 0,664 et 0,73 % par an) ;
- **de 1998 à 2005, une période d'accélération de la croissance de la tâche urbaine** avec des valeurs de progression très fortes (jamais inférieures à 0,75 % et parfois proches de 1%) ;
- **à partir de 2006, un point de rupture s'établit nettement avec un ralentissement quasi-continu** des taux de croissance de 0,65 % en 2006 à moins de 0,30 % en 2013. Il faut sans doute y voir les effets de la crise économique, et peut-être de la mise en œuvre des premières mesures visant à contenir l'étalement urbain.

BD TOPO SITADEL- Evolution annuelle de la tâche bâtie cantalienne exprimée en valeurs absolue et relative.

Source : DREAL Auvergne (traitement statistique D.D.T. 15)

La D.R.E.A.L. Auvergne a également tenté de quantifier par un « indicateur de récence » la progression de la tâche urbaine au cours des années les plus récentes.

Pour le Cantal, cet indicateur ressort à 2,2 %, c'est-à-dire que 2,2 % de la tâche urbaine cantalienne a été en fait urbanisée durant les 5 dernières années de la période d'étude.

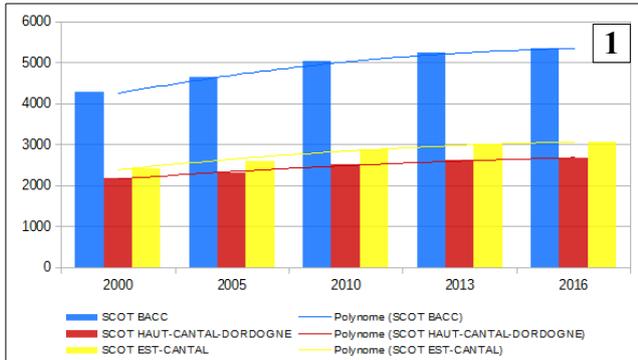
Cet indicateur s'établit à un niveau inférieur à celui de la région prise dans son ensemble, pour laquelle il s'établit à 3,5 %.

1-2 A l'échelle des territoires de SCOT.

1-2-1 La BD ORTHO numérisée.

Le traitement de cette base de données donne les résultats suivants pour chaque territoire de SCOT. Si l'on ventile les évolutions pluri-annuelles graphiquement, on obtient une nouvelle fois de nettes différenciations spatiales et temporelles :

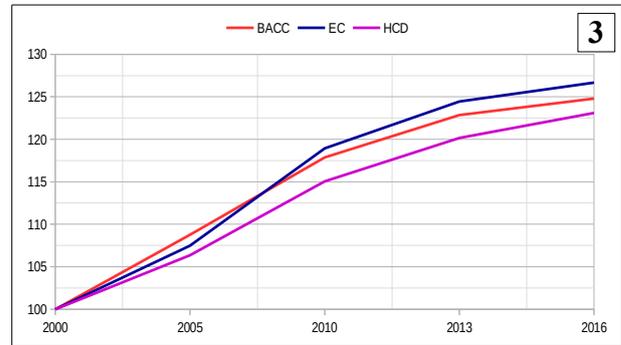
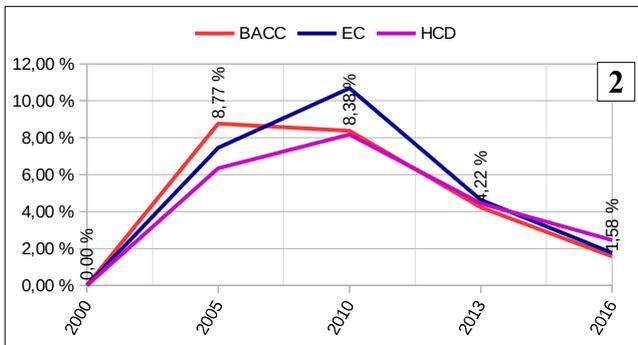
ESPACES BATIS en hectares					
	2000	2005	2010	2013	2016
SCOT BACC	4278	4653	5043	5256	5338
SCOT HAUT-CANTAL-DORDOGNE	2174	2312	2501	2612	2675
SCOT EST-CANTAL	2412	2592	2869	3002	3054
Delta Ha n-1	0	375	390	213	82
Total Delta n-1 BASE 100 en 2000	100	107,82	117,48	122,63	124,85



1 - Tâche bâtie par SCOT en hectares (ha)

2 - Pourcentage d'évolution de la tâche bâtie par SCOT entre deux millésimes (%)

3 - Evolution de la tâche bâtie par SCOT en indice (base 100 pour l'année 2000)



Bien qu'étant plus récente que la source BD TOPO SITADEL, cette source qui n'est disponible que depuis 2000 sur un pas de temps au moins triennal corrobore les enseignements dégagés ci-dessus, et en particulier :

- la prédominance du territoire BACC en termes de volumes consommés, et du territoire de l'Est-Cantal en matière de progression relative ;
- la rupture de la progression très soutenue de la tâche bâtie à la charnière des années 2006-2007-2008 ;
- le tassement continu des rythmes de progression enregistrés depuis cette période.

A cet égard, les tous derniers résultats issus de cette source (pour des prises de vue aérienne réalisées à l'été 2016), encore provisoires, tendent à confirmer que la progression la plus récente des espaces urbanisés se réalise à un rythme très inférieur à celui connu avant la crise débutée en 2007.

Les progressions observées sont toujours inférieures aux 100 hectares, ce qui n'était pas le cas avant 2007. En revanche, d'un rythme d'environ + 60 hectares par an observé sur 2010-2013, on tendrait à observer une légère remontée du rythme de la consommation d'espace (plutôt autour de + 75 hectares par an observé sur 2013-2016) ces toutes dernières années.

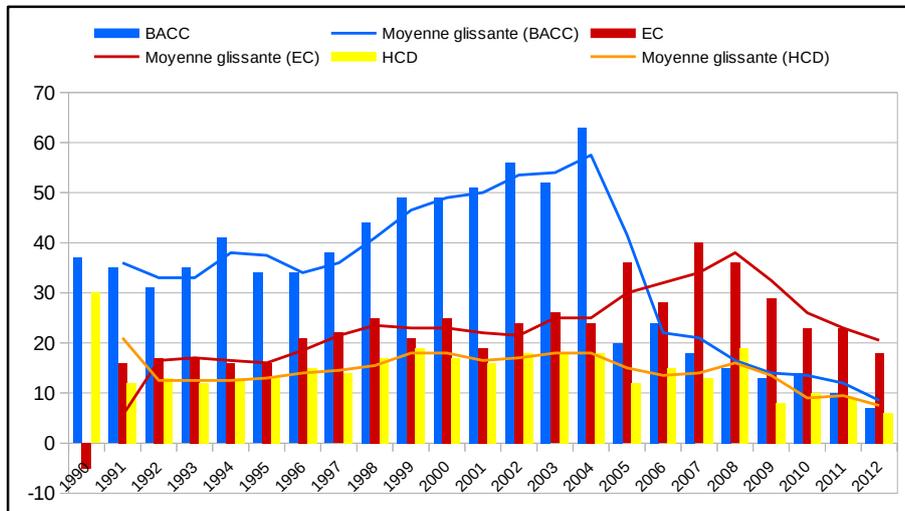
Ces variations des espaces bâtis peuvent-être une nouvelle fois être mises en regard de la variation de la population des territoires concernés sur le même pas-de-temps :

1-2-2 La source BD TOPO SITADEL.

Le traitement de cette base de données donne les résultats suivants pour chaque territoire de SCoT :

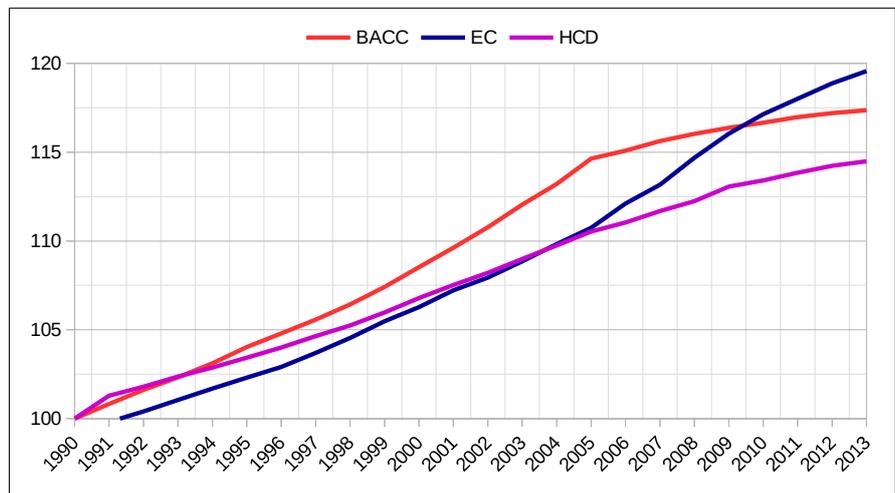
BD TOPO SITADEL	ESPACES BATIS 1990 à 2013 en hectares						Evolution	Evolution
	1990	1995	2000	2005	2010	2013	1990/2013 en %	2000/2013 en %
SCOT BACC	4435,33	4614,00	4813,99	5084,45	5174,03	5205,77	17,37	8,14
SCOT HAUT-CANTAL-DORDOGNE	2327,88	2388,38	2466,34	2552,80	2619,32	2644,06	13,58	7,21
SCOT EST-CANTAL	2643,81	2731,48	2837,97	2956,38	3126,35	3190,44	20,68	12,42

Si l'on ventile les évolutions annuelles graphiquement, on obtient de nettes différenciations spatiales :



Tâche bâtie par territoire de SCOT : évolution en hectares (bâtons) avec courbe de moyenne glissante

Tâche bâtie par territoire de SCOT en indice (base 100 pour l'année 1990)



En progression absolue (hectares), le territoire du SCoT BACC se détache nettement par sa consommation foncière, même si le territoire du SCoT de l'Est-Cantal le devance en progression relative sur la période (cf graphique en indice 100).

Il est relativement frappant de constater partout des rythmes de progression très élevés jusqu'aux années 2006-2007, avant que la crise ne sévise.

Ensuite s'engage une érosion brutale mais continue de l'expansion des espaces urbanisés. Celle-ci semble d'ailleurs avoir frappé plus précocément le territoire du BACC, et plus tardivement de l'Est-Cantal.

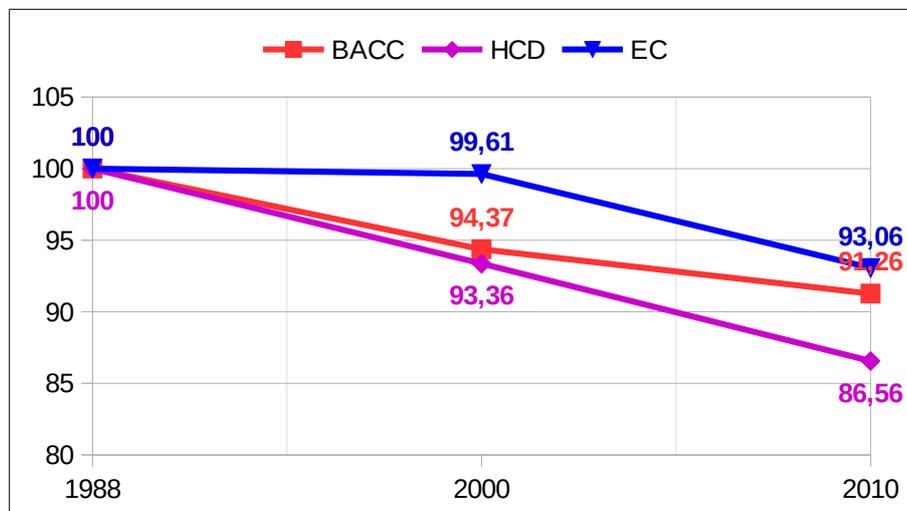
1-2-3 Les recensements agricoles.

Les recensements agricoles diligentés par le Ministère chargé de l'agriculture permettent, sous une autre facette (évolution des surfaces agricoles et non des espaces urbanisés), d'apporter un éclairage intéressant sur l'artificialisation des sols.

La mise en parallèle des données sur les 20 dernières années autorisent un regard de long terme sur l'évolution des surfaces dédiées à l'activité agricole. Depuis 1988, les données par territoire de SCoT sont les suivantes :

SAU RECENSEMENT AGRICOLE	Espaces agricoles 1988 à 2010 en hectares		
	1988	2000	2010
SCOT BACC	121459	114620	110847
SCOT HAUT-CANTAL-DORDOGNE	98378	91842	85153
SCOT EST-CANTAL	163068	162440	151744

Soit, de manière graphique :



Il apparaît nettement que les surfaces dédiées ont partout décliné sur la période 1988-2010, dans des proportions plus élevées sur le territoire du Haut-Cantal.

Il en ressort surtout une forte accélération de la décroissance sur la période 2000-2010, ce qui semble tout-à-fait cohérent avec les évolutions mises en évidence sur le même pas de temps s'agissant des espaces artificialisés (forte croissance avant l'arrivée de la crise économique de la fin de la décennie 2000).

Il en ressort enfin que le rythme de décroissance du nombre d'exploitations agricoles n'a pas permis, par un accroissement des surfaces redistribuées aux exploitations restantes, de maintenir les surfaces dédiées à l'agriculture, lesquelles ont périclité de plus de 35 000 hectares sur la période, en partie du fait de l'accroissement de l'artificialisation des sols (cf supra, point 1-1-1).

- CONCLUSION -

La conclusion de la présente partie de l'étude consiste en la mise en lumière de tendances concordantes selon les sources à l'échelle de l'ensemble des territoires :

Très rapide avant les années 2006-2007, les effets de la crise économique (et les premières mesures réglementaires ?) ont conduit ensuite à un fort ralentissement du rythme de progression.

Sur la période la plus récente (depuis 2006-2007 jusqu'à 2015-2016), la progression -certes plus modérée- s'est poursuivie : il est quasiment assuré que sur ce pas de temps, entre 500 et 1 000 nouveaux hectares ont été consommés par l'urbanisation. Selon les sources, il est donc probable :

- que 70-80 hectares par an, soit l'équivalent de la surface moyenne d'une exploitation agricole dans le Cantal, ont été consommés sur le long terme (20 ou 25 ans) ;
- que la période 2000-2007, immédiatement antérieure à la crise, a vu plus de 100 hectares consommés / an ;
- qu'actuellement, on consomme environ 50-70 hectares d'espaces par an dans le département.

Consommation des espaces

PARTIE 5

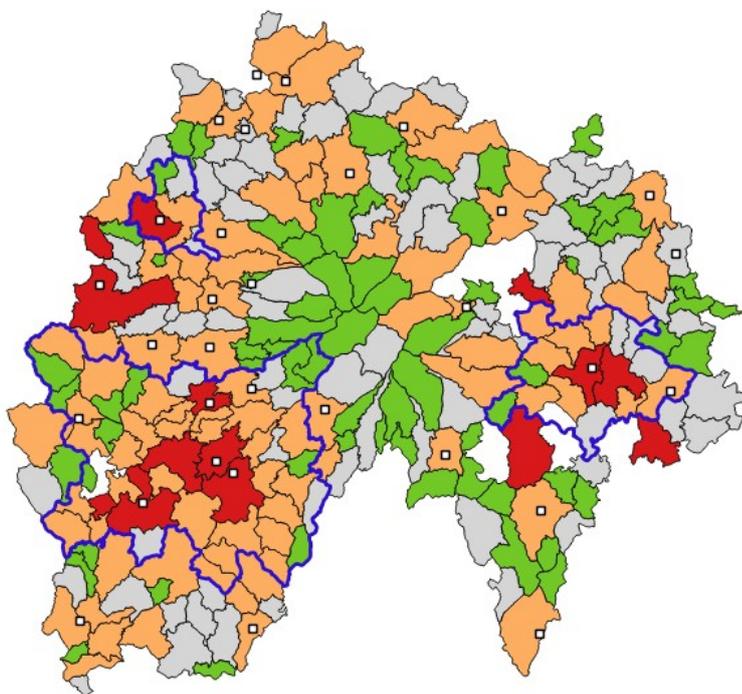
**Analyse dynamique :
les tendances de consommation d'espace à l'oeuvre sur le territoire (1990-2016) :
quelles évolutions ? quelle spatialisation ?**

II- Dynamiques spatiales de l'artificialisation

La présente sous-partie vise, après une analyse consacrée à l'évolution du phénomène dans le temps, à en décrire la spatialisation. Il s'agit de répondre à une question simple : où la consommation d'espace s'est-elle le plus / le moins développée sur le territoire ? Que met-elle en évidence ?

Afin d'obtenir une analyse la plus fine possible, les données des différences sources utilisables ont toutes été traitées à l'échelle communale. La plupart de ses restitutions seront cartographiques.

2-1- La BD ORTHO numérisée.



*Evolution brute des espaces urbanisés de
2005 à 2016 (en hectares)*

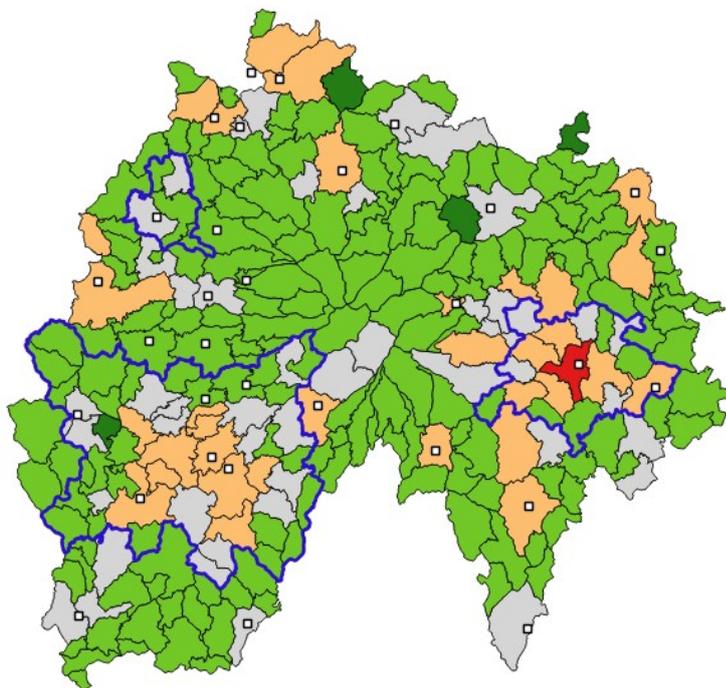
Source : BD ORTHO numérisée, DDT 15

□ Contour des Aires urbaines de l'Insee

Evolution brute des espaces urbanisés :

- Négatif
- 0 à 2.5 ha
- 2.5 à 5 ha
- 5 à 20 ha
- Plus de 20 ha

2-2 La source BD TOPO SITADEL.



Evolution brute des espaces urbanisés de 2003 à 2013 (en hectares)

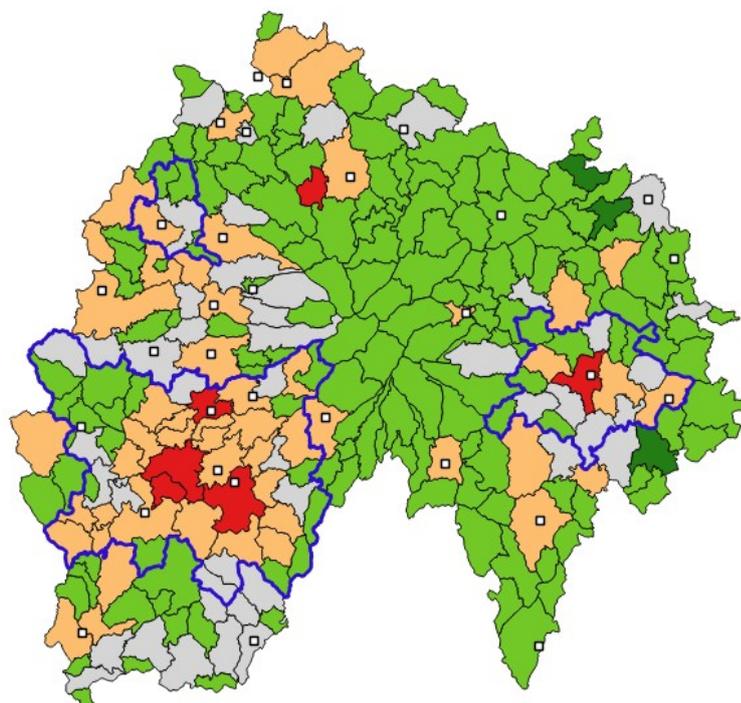
Source : BD TOPO SITADEL, DREAL

□ Contour des Aires urbaines de l'Insee

Evolution brute des espaces urbanisés :

- Négatif
- 0 à 2.5 ha
- 2.5 à 5 ha
- 5 à 20 ha
- Plus de 20 ha

2-3 La source MAJIC (via fichiers fonciers).



Evolution brute des espaces urbanisés de 2005 à 2015 (en hectares)

Source : fichiers fonciers, après traitements par CEREMA

□ Contour des Aires urbaines de l'Insee

Evolution brute des espaces urbanisés :

- Négatif
- 0 à 2.5 ha
- 2.5 à 5 ha
- 5 à 20 ha
- Plus de 20 ha

2-4 Comparaison des résultats des trois sources ; enseignements principaux.

Pour faciliter la comparaison, une analyse thématique avec des classes de valeurs identiques ont été appliquées aux 4 sources de données mobilisables, et cela pour une date de millésime la plus similaire possible.

Eu égard à leur superficie de seulement 28 % du territoire départemental, les aires urbaines (cf définition de l'Insee) s'affichent comme les premières contributrices de la consommation d'espace dans le Cantal puisqu'elles groupent peu ou prou la moitié des consommations départementales.

Selon la méthode utilisée, ces espaces groupent de 70 % à 100 % des communes qui affichent les consommations brutes les plus fortes (en couleur rouge, avec plus de 20 ha).

Ils ne regroupent en revanche que de 16 % à 18 % des communes qui affichent les consommations brutes les plus faibles (en couleur verte claire, avec moins de 2,5 ha).

Le phénomène de péri-urbanisation, loin d'être une notion théorique, est particulièrement visible sur l'espace départemental.

Globalement, les unités urbaines et les communes immédiatement voisines présentent les consommations les plus fortes. Les consommations ont tendance à progressivement s'atténuer à mesure que l'on s'en éloigne tout en restant dans l'aire urbaine.

Ce phénomène est particulièrement manifeste dans la grande couronne aurillacoise (en partie sud, notamment), dans les communes limitrophes de SAINT-FLOUR, de MAURIAC et de BORT.

A l'inverse de ce qui vient d'être dit en 1-, les consommations unitairement les plus faibles se situent essentiellement sur les versants ruraux du volcan cantalien, sur le CEZALLIER et le CALDAGUES, mais aussi sur les communes éloignées des axes de communication.

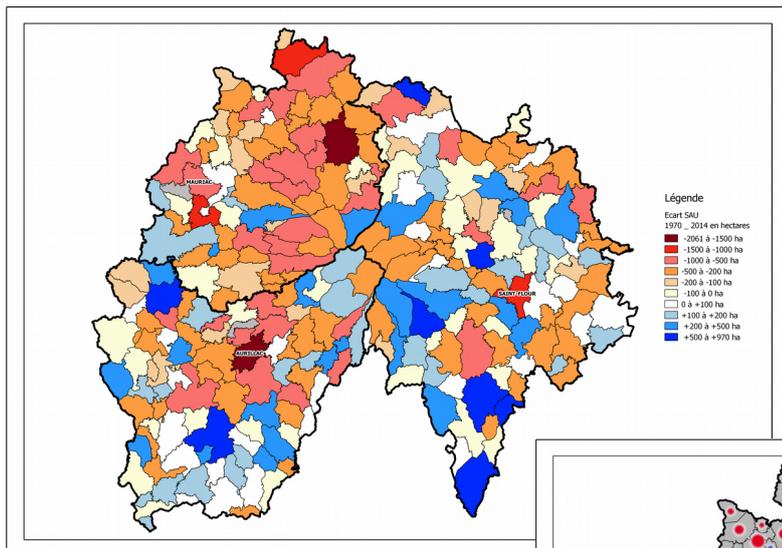
Quelques bourgs-centre plutôt ruraux parsèment cependant le territoire en se distinguant par une consommation d'espace assez conséquente (NEUVEGLISE, MASSIAC, PIERREFORT, PLEAUX, RIOM MAURS, MURAT par exemple).

2-4 L'usage complémentaire des statistiques agricoles.

2-4-1 Les recensements agricoles sur le temps long.

Le recensement agricole est organisé tous les dix ans par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le recensement agricole étudie tous les aspects de l'activité agricole, sauf la sylviculture et la pêche sur le territoire français.

Son utilisation est ici opportune, en complément des données spatiales qui viennent d'être exposées sur les espaces urbanisés et artificialisés.

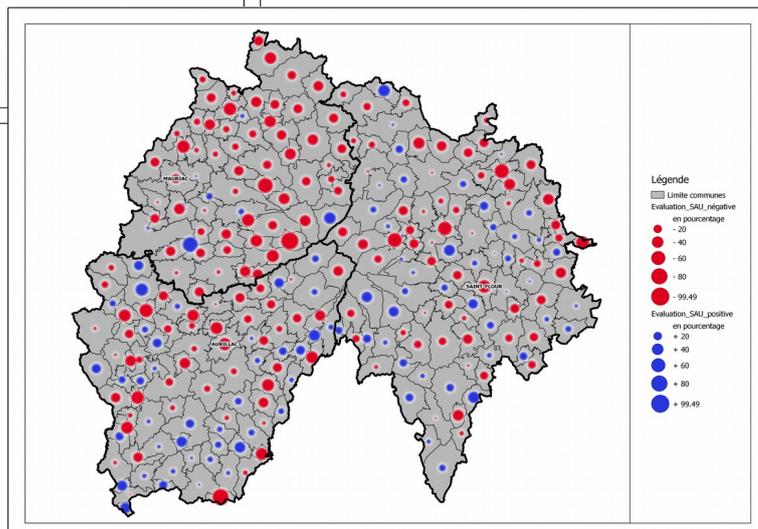


Evolution brute des espaces agricoles par commune de 1970 à 2014 (en hectares)

Source : recensements agricoles, données AGRESTE

Evolution relative des espaces agricoles par commune de 1970 à 2014 (en %)

Source : recensements agricoles, données AGRESTE



On note que ce sont les communes situées sur un grand quart nord-ouest et contour d'AURILLAC qui ont perdu le plus d'hectares agricoles sur ce pas de temps, notamment sur tout le secteur du SCOT Haut-Cantal-Dordogne.

Les tableaux récapitulatifs suivants pointent les 15 communes les moins et les plus affectées par la disparition d'espaces agricoles, sur le pas de temps 1970-2014 :

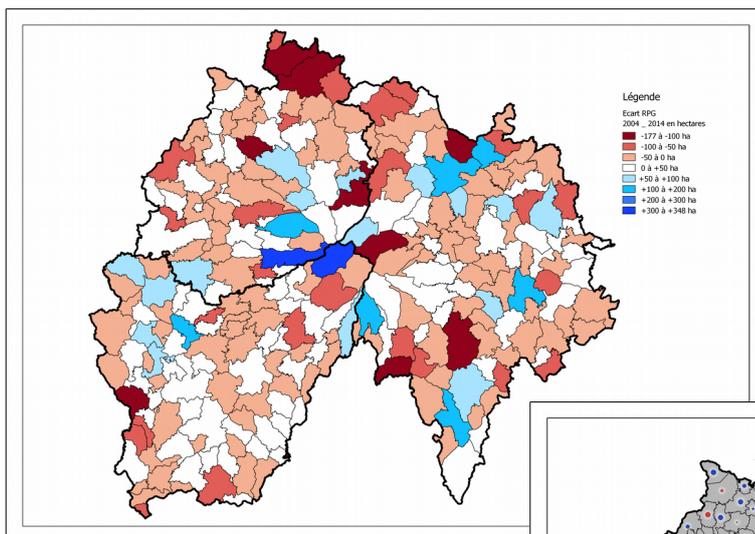
Nom communes	Ecart SAU 1970 – 2014 en ha	Ecart SAU 1970 – 2014 en %
Coren	0	0,01
Saint-Georges	7	0,32
Vabres	5	0,52
Cassaniouze	9	0,53
Le Vigean	16	0,61
Auriac-l'Église	10	0,86
Ségur-les-Villas	17	0,99
Marcenat	50	1,50
Calvinet	15	1,90
Pleaux	121	2,29
Clavières	32	2,49
Laveissenet	26	3,40
Giou-de-Mamou	43	3,40
Valuéjols	117	3,50
Leynhac	63	3,50

Nom communes	Ecart SAU 1970 – 2014 en ha	Ecart SAU 1970 – 2014 en %
Viellevie	-310	-89,21
Saint-Vincent-de-Salers	-538	-75,06
Molompize	-482	-69,66
Murat	-499	-69,14
Neussargues-Moissac	-884	-64,45
Nieudan	-590	-61,36
Chazelles	-281	-57,08
Ydes	-699	-56,98
Cayrols	-284	-56,54
Saint-Flour	-1308	-56,00
Soumiac	-461	-55,78
Aurillac	-2061	-53,65
Salers	-180	-53,28
Saint-Projet-de-Salers	-670	-52,17
Saint-Julien-de-Toursac	-314	-51,59

2-4-2 Le registre parcellaire graphique (R.P.G.) sur la période la plus récente.

Le Registre Parcelaire Graphique (RPG) est une base de données géographiques du ministère en charge de l'Agriculture et de l'Agence unique de paiement, qui recense les îlots de culture et leur occupation culturale déclarés annuellement par les exploitants agricoles pour bénéficier des aides PAC.

Un îlot -notion prévalente jusqu'en 2015- est un ensemble de parcelles culturales (contiguës, entières ou partielles) portant une ou plusieurs cultures et exploitées par le déclarant. L'îlot est délimité par des éléments facilement repérables et permanents comme un chemin, une route, un ruisseau ou d'autres exploitations. De 2004 à 2014, les traitements sur cette base de données aboutissent aux résultats suivants :

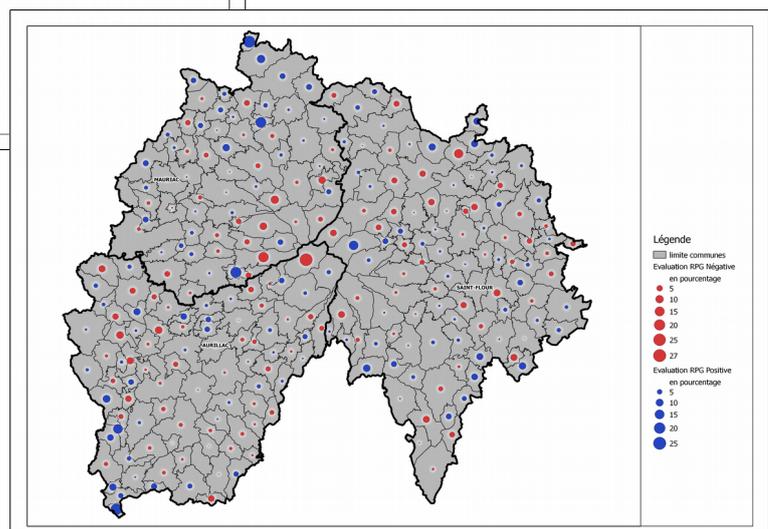


Evolution brute des espaces agricoles déclarés à la PAC par commune de 2004 à 2014 (en hectares)

Source : RPG

Evolution relative des espaces agricoles déclarés à la PAC par commune de 2004 à 2014 (en %)

Source : RPG



On remarque que plus de 55 % des communes (144) ont régressé en espaces agricoles avec 9 communes à plus de 100 hectares en moins sur ce pas de temps.

A contrario 25 communes ont une superficie agricole en augmentation avec 2 communes à plus de 300 hectares et 91 communes restent stable sur l'évolution de leurs espaces agricoles. On rappellera qu'il s'agit exclusivement de parcelles agricoles qui sont recensées et déclarées à la PAC.

Les tableaux récapitulatifs suivants pointent les 15 communes les moins et les plus affectées par la disparition d'espaces agricoles, sur le pas de temps 2004-2014 :

Nom communes	RPG 2004 – 2014 en ha	Ecart RPG 2004 – 2014 en %
BEAULIEU	79,17	22,13
MONTMURAT	58,29	20,50
TOURNEMIRE	97,68	18,88
LA MONSELIE	94,97	18,43
SAINT-JULIEN-DE-TOURSAC	65,72	15,13
LAVEISSIERE	170,06	14,74
LANOBRE	150,80	11,43
PARLAN	112,43	10,11
PAULHENC	111,24	9,46
AUZERS	127,29	9,27
SAINT-JUST	96,03	9,17
LEYVAUX	35,82	9,14
VEZE	176,52	8,88
LE TRIOULOU	32,36	8,82
NIEUDAN	49,92	8,71

Nom communes	RPG 2004 – 2014 en ha	Ecart RPG 2004 – 2014 en %
MANDAILLES-SAINT-JULIEN	-348,31	-26,46
SAINT-PROJET-DE-SALERS	-304,26	-17,03
MOLEDES	-130,06	-13,12
LE VAULMIER	-71,42	-10,13
SAINT-GERONS	-64,71	-8,49
SAINT-PAUL-DES-LANDES	-112,97	-8,28
SAINT-PAUL-DE-SALERS	-158,00	-8,11
SAINT-HIPPOLYTE	-85,30	-7,85
PERS	-51,54	-7,31
SAINT-GEORGES	-129,37	-6,91
SAINT-MARC	-30,84	-6,88
JABRUN	-122,92	-6,85
CROS-DE-MONTVERT	-60,53	-6,83
MALBO	-115,20	-6,48
LAVIGERIE	-89,46	-6,19

2-5 Comparaison des résultats des sources agricoles ; enseignements principaux.

La mise en relation de l'évolution des espaces urbanisés d'une part (cf trois sources précitées sur environ 2005-2015), et de l'évolution des espaces agricoles d'autre part (cf source RPG sur 2004-2014), conduit à des conclusions très nuancées.

Il ne semble raisonnablement pas possible de dire que l'évolution des deux types d'espaces est directement, exactement et exclusivement corrélée.

En effet les secteurs qui ont vu leurs superficies dédiées aux activités agricoles de contracter ne sont pas, loin s'en faut, toutes caractérisées par une progression soutenue de leurs espaces urbanisés. Les secteurs du Haut-Cantal, ou certaines franges du CEZALLIER et de la MARGERIDE, ont ainsi connu à la fois une forte régression de leurs surfaces déclarées à la PAC et une faible urbanisation sur le même pas de temps.

Il est d'ailleurs assez symptomatique de remarquer combien sur les 10 dernières années (cf tableau 'RPG' ci-dessus) les 15 communes qui ont connu les plus fortes diminutions sont plutôt situées dans des secteurs ruraux.

Toutefois, il est vrai que les secteurs qui ont connu une progression des surfaces agricoles sont toutes situées hors des centres des aires urbaines.

De la même manière, et surtout s'agissant de l'aire urbaine d'AURILLAC (mais aussi pour les autres aires urbaines), les communes les plus centrales de l'aire où la progression des espaces urbains s'est fait sentir ont quasiment toutes connu une réduction parallèle de leurs surfaces agricoles.

Sur le temps long (cf tableau 'RA' ci-dessus), on voit d'ailleurs apparaître parmi les 15 communes qui ont connu les plus fortes diminutions d'espaces agricoles des territoires très urbains tels que AURILLAC ou SAINT-FLOUR.

Il n'est d'ailleurs pas contesté qu'au niveau national, l'agriculture reste de très loin le premier contributeur de surfaces mobilisées en vue d'une urbanisation future.

- CONCLUSION -

La conclusion de la présente partie peut être résumée de façon très simple :

1- au plan spatial, le phénomène de péri-urbanisation trouve à s'appliquer territoire cantalien.

Les plus fortes progressions des espaces urbanisés et artificialisés depuis une grosse dizaine d'années se situent dans les secteurs centraux de nos aires urbaines, puis elles décroissent à mesure que l'on s'en éloigne. Plus l'aire urbaine est de taille conséquente, plus le phénomène paraît évident.

La proximité de grands axes de communication terrestres pour accéder aux emplois des aires urbaines semble également structurer la spatialisation de l'urbanisation, et expliquer son développement selon des logiques linéaires.

2- dans le cas des aires urbaines, une corrélation progression de l'urbanisation / réduction des espaces agricoles est très plausible.

Mais à grande échelle, la disparition d'espaces agricoles répond probablement d'une combinaison de facteurs beaucoup plus complexe.

Cette combinaison mêle sans doute progression de l'urbanisation, handicaps naturels, vieillissement de la population et tendances démographiques à l'oeuvre sur le territoire (notamment la 'démographie agricole').

Sur certains secteurs en particulier, il ne fait ainsi guère de doutes que c'est davantage le recul du nombre d'exploitations agricoles (avec, par exemple, comme corollaire le développement des phénomènes d'en-frichement) que la progression de l'urbanisation qui a entraîné une régression des surfaces dédiées à l'agriculture.

Consommation des espaces

PARTIE 5

Analyse dynamique : les tendances de consommation d'espace à l'oeuvre sur le territoire (1990-2016) : quelles évolutions ? quelle spatialisation ?

III- Mise en relation des dynamiques de consommation d'espace avec les dynamiques démographiques des territoires...

Pour mener une analyse complète au plan dynamique, il faut en revenir à l'essence de la notion d'**étalement urbain**, dont l'Agence européenne de l'environnement considère qu'il se manifeste :

« lorsque le taux d'évolution des surfaces urbanisées, entendues comme les surfaces des parcelles ayant fait l'objet d'une construction, excède le taux de croissance de la population »¹.

Autrement dit, la croissance des espaces urbanisés et artificialisés ne commence à devenir réellement problématique du point de vue de l'action publique que lorsqu'apparaît un découplage manifeste entre dynamiques de consommation d'espace et dynamiques démographiques.

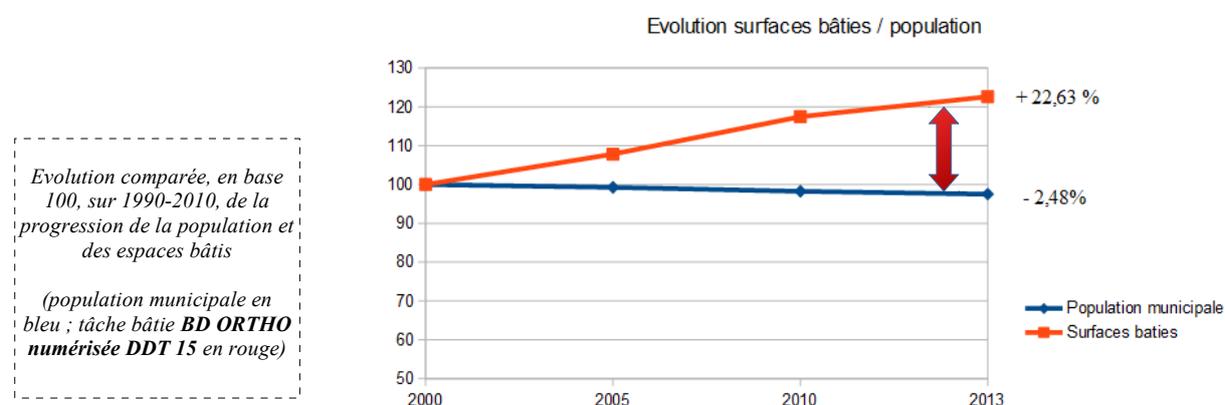
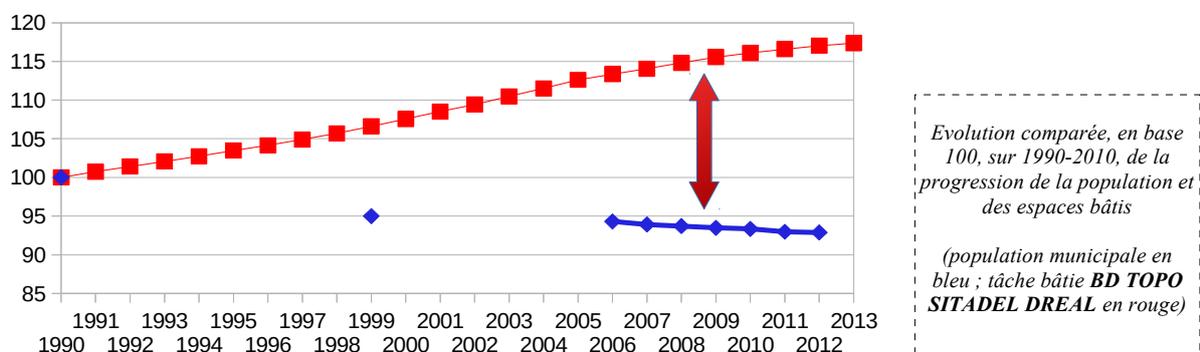
Il s'agit d'un dernier point qui sera, au travers de cette partie, analysé pour le CANTAL par la présente étude. On s'efforcera de descendre jusqu'au niveau communal pour dresser un constat précis.

3-1- Un découplage très net à l'échelle départementale.

La mise en parallèle de l'évolution de la tache bâtie à celle de la population démontre que malgré la décroissance du nombre d'habitants sur l'ensemble du territoire du Cantal, les espaces urbanisés ont continué à augmenter de façon très significative.

Le constat est sans appel, quelle que soit la source utilisée (BD ORTHO numérisée ou BD TOPO SITADEL) et quel que soit l'horizon temporel examiné (temps long ou temps court). Les deux graphiques suivants tendent à le montrer sans équivoque :

¹ Agence européenne pour l'environnement, Urban sprawl in Europe, the ignored challenge, EEA Report n°10/2006.



Ce graphique met en évidence que le Cantal se caractérise -sur les périodes considérées- par une situation systématique d'étalement urbain au sens de l'Agence européenne de l'environnement : la surface de la tâche bâtie a continuellement cru, alors même que la population a connu une décroissance ininterrompue sur le même pas de temps.

Cette situation constitue une caractéristique originale du Cantal par rapport à l'Allier, au Puy-de-Dôme et à la Haute-Loire puisque ces trois départements ont également connu une croissance de la tâche urbaine, mais couplée à une croissance (ou une stagnation pour la Haute-Loire) de leur population.

Le graphique suivant, tiré de l'étude DREAL-STELEP-MGSD de janvier 2015, est de nature à en apporter l'illustration :

	Tx var an TU 2006-2011	Evol pop 2006-2011	Tx var an pop 2006-2011
Allier	0.7 %	-581	0.0 %
Cantal	0.6 %	-2 017	-0.3 %
Haute-Loire	1.2 %	5 418	0.5 %
Puy-de-Dôme	1.1 %	12 008	0.4%
Auvergne	0.9 %	14 738	0.2 %

La DREAL souligne donc à juste titre l'absence de corrélation entre dynamiques démographiques et consommations foncières. Dans le cas du Cantal, et contrairement à une idée reçue, la question de la consommation d'espace revêt donc une importance relative aussi marquée qu'ailleurs en ex-région Auvergne.

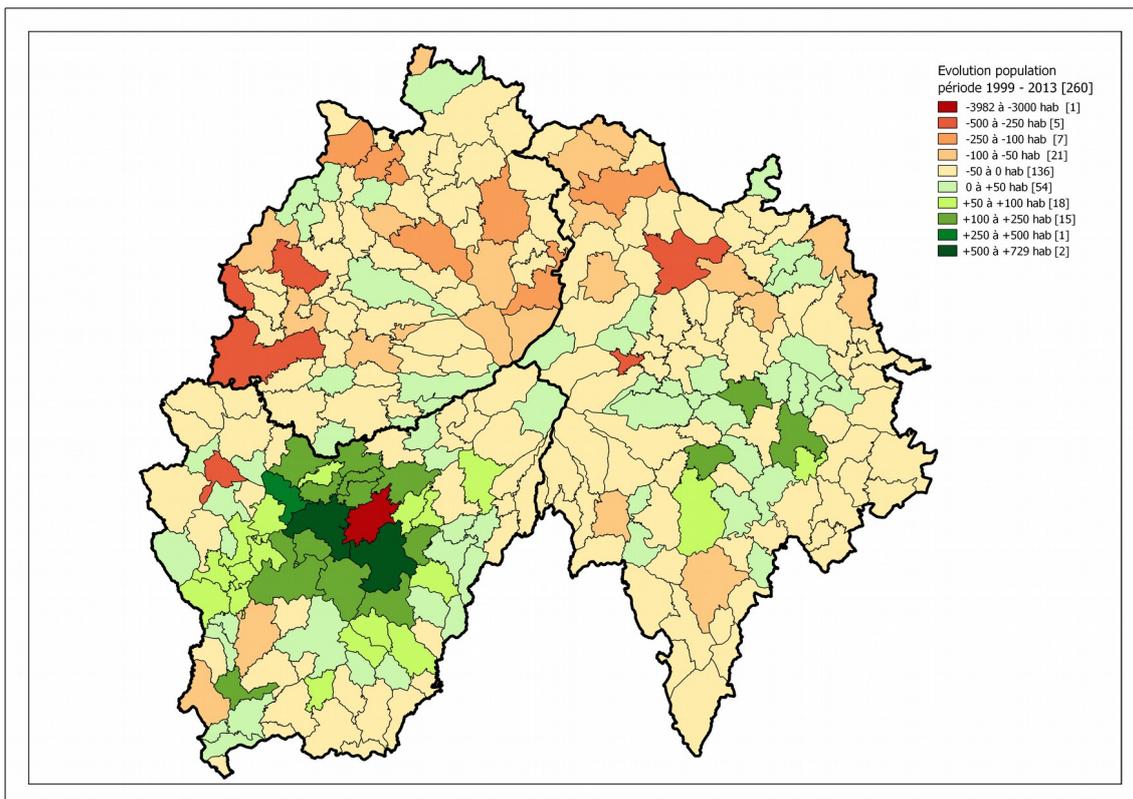
3-2- Un découplage exacerbé à l'échelle communale.

Sur le temps long (1999-2013), la population des communes du département a globalement baissé.

Au sein du SCOT BACC : on peut remarquer que la commune d'Aurillac représente la plus forte perte d'habitants au profit des communes limitrophes et de la grande couronne de l'aire urbaine.

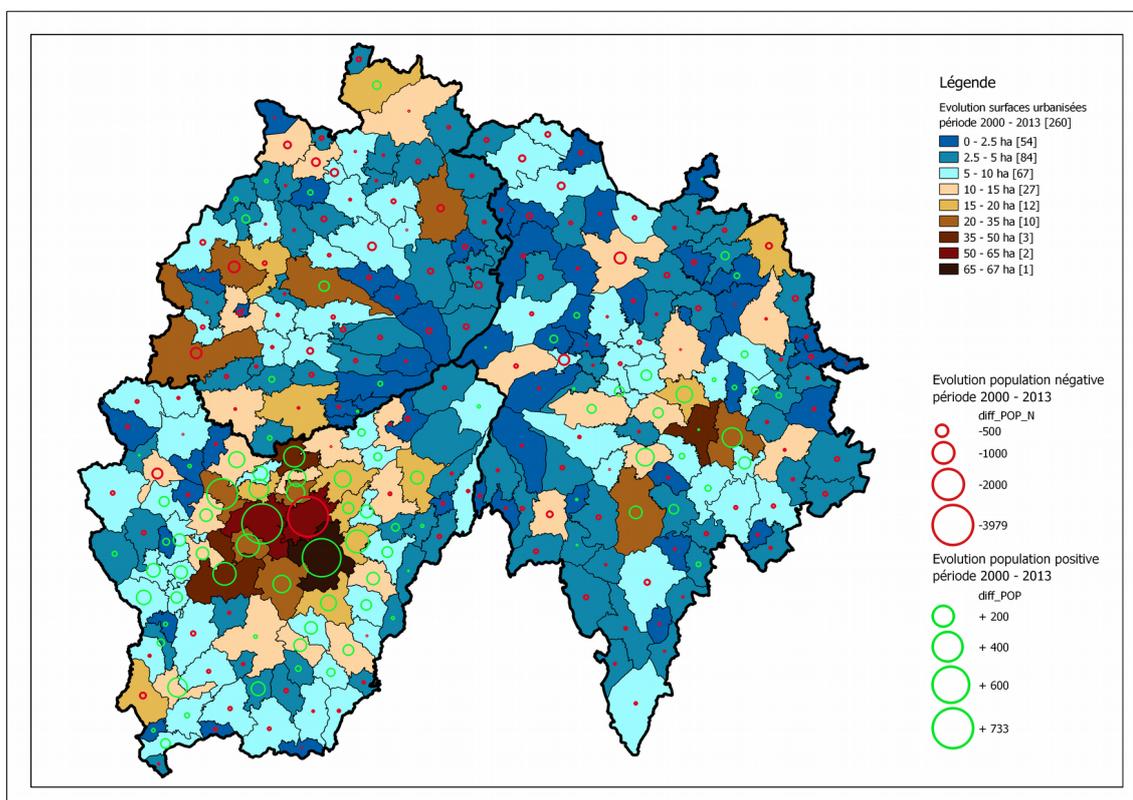
Au sein du SCOT HCD : les communes proches de Saint-Flour ont vu leur population augmenter, mais dans une moindre mesure. C'est un secteur dont les deux tiers des communes ont une démographie en nette baisse.

Au sein du SCOT EST-CANTAL : c'est le secteur ou la baisse démographique est la plus significative. Seules 11 communes sur 66 ont un nombre d'habitants en très légère augmentation (inférieure à + 50 habitants) sur la période.



Evolution brute des populations communales sur la période 1999-2013, source Insee (RP)

3-2-1 Avec la BD ORTHO numérisée de la DDT 15.

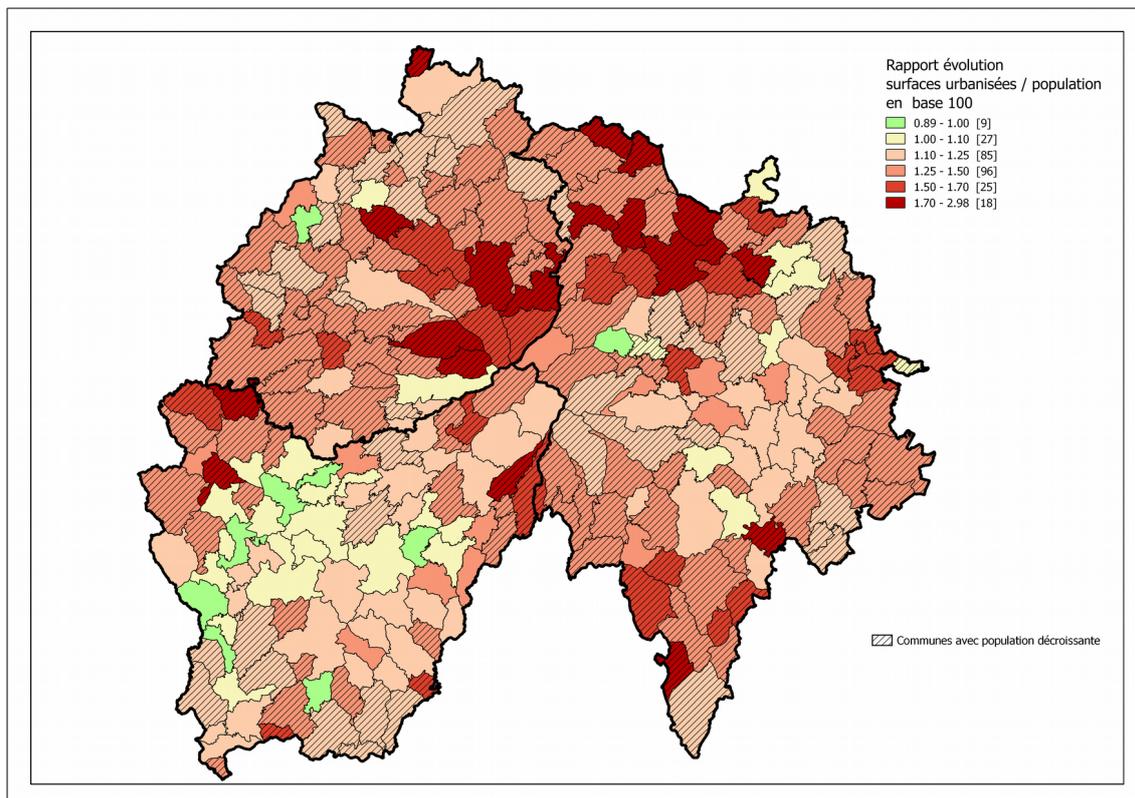


Carte représentative de l'évolution des surfaces urbanisées en parallèle de l'évolution de la population en base 100 sur 2000 - 2013

Avec cette méthode, on constate que nombre de communes (91) voient leurs surfaces urbanisées augmentées alors même que leur population diminue. Cela est d'autant plus flagrant pour la commune d'Aurillac (+ 63 hectares / - 3 979 habitants). Le tableau récapitulatif des 15 communes les moins et les plus consommatrices d'espaces urbanisées par rapport à leur population, pas de temps 2000 – 2013 en base 100 est le suivant :

COMMUNES	POPULATION_BASE100	URBANISATION_BASE100	Calcul_BASE100
Chastel-sur-Murat	127,08	113,38	0,89
Saint-Paul-des-Landes	138,91	128,00	0,92
Parlan	133,57	124,73	0,93
Calvinet	119,68	113,56	0,95
Pers	129,06	122,72	0,95
Teissières-de-Cornet	150,57	145,90	0,97
Vézac	124,89	122,07	0,98
Saint-Julien-de-Toursac	122,86	122,21	0,99
Sourniac	115,73	115,22	1,00
Yolet	115,37	116,48	1,01
Saint-Etienne-de-Maurs	126,69	128,28	1,01
Sansac-de-Marmiesse	121,34	122,88	1,01
Rouzières	105,74	108,68	1,03
Ytrac	122,01	126,23	1,03
Sauvat	106,32	110,88	1,04
Collandres	68,16	117,93	1,73
Saint-Paul-de-Salers	74,83	129,88	1,74
Le Fau	75,68	132,39	1,75
Auzers	72,88	128,18	1,76
Landeyrat	81,67	144,76	1,77
Fridefont	76,87	136,66	1,78
La Trinitat	80,65	143,43	1,78
Saint-Clément	82,50	148,29	1,80
Allanche	71,21	128,79	1,81
Charmensac	63,08	114,20	1,81
Beaulieu	63,50	123,02	1,94
Saint-Bonnet-de-Condât	58,76	114,66	1,95
Chanterelle	62,00	143,02	2,31
Montgreleix	55,22	130,17	2,36
Vèze	65,00	193,52	2,98

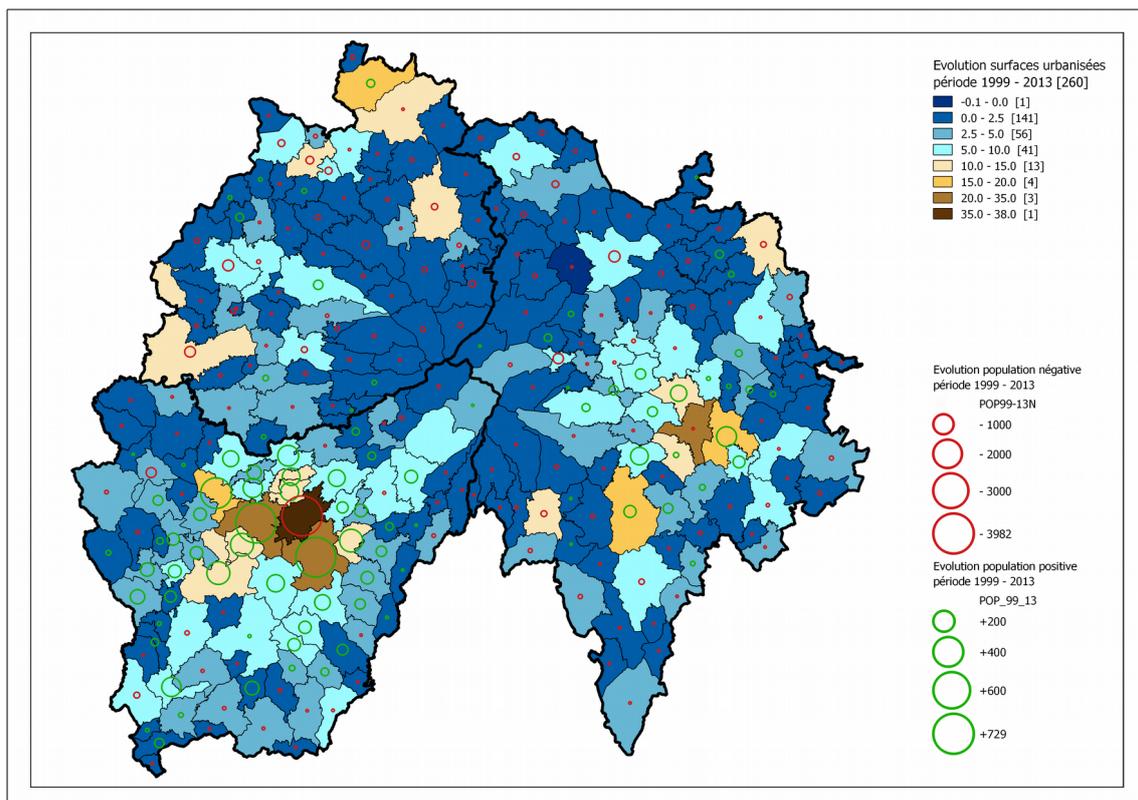
En rapportant les deux variables (population et consommation d'espace) en base 100, et en établissant leur rapport, on peut ainsi calculer un indicateur simple d'étalement urbain pour chaque commune.



Indice communal d'étalement urbain la période sur 2000 – 2013 (BD ORTHO numérisée)

3-2-2 Avec la BD TOPO SITADEL de la DREAL.

Le constat est identique à la méthode BD ORTHO, même si le résultat du calcul des surfaces urbanisées est bien inférieur. La commune d'AURRILAC se détache toujours (+ 38 hectares / - 3982 habitants) :

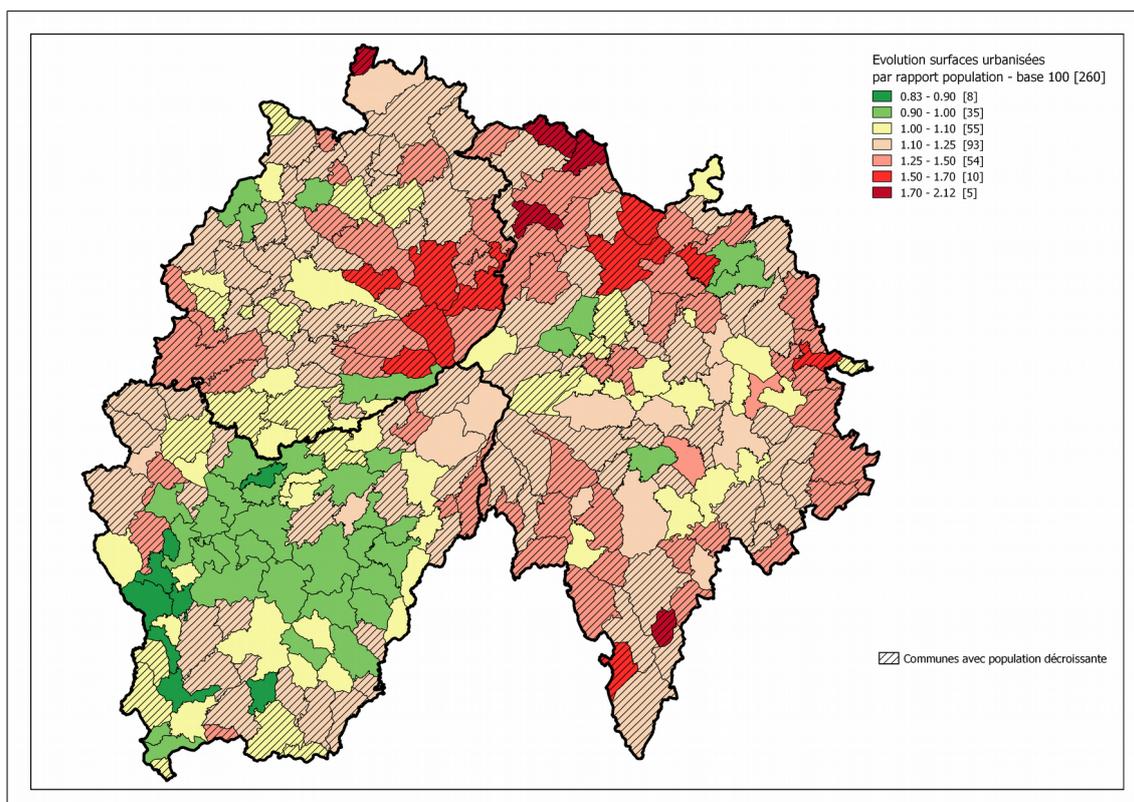


Carte représentative de l'évolution des surfaces urbanisées en parallèle de l'évolution de la population en base 100 sur 1999 – 2013

Le tableau récapitulatif des 15 communes les moins et les plus consommatrices d'espaces urbanisés par rapport à leur population, pas de temps 1999 – 2013 en base 100 est le suivant :

COMMUNES	URBANISATION_BASE100	POPULATION_BASE100	CALCUL_BASE100
Teissières-de-Cornet	125,14	150,57	0,83
Parlan	111,51	133,10	0,84
Saint-Julien-de-Toursac	103,82	122,86	0,85
La Ségalassière	104,84	121,43	0,86
Calvinet	104,94	119,68	0,88
Saint-Etienne-de-Maurs	112,45	126,69	0,89
Roumégoux	123,68	138,79	0,89
Cayrols	112,14	125,11	0,90
Sansac-de-Marmiesse	110,12	121,34	0,91
Chastel-sur-Murat	116,86	128,42	0,91
Saint-Paul-des-Landes	126,40	138,78	0,91
Vézac	113,88	125,03	0,91
Crandelles	116,37	127,71	0,91
Saint-Gérons	114,37	124,86	0,92
Omps	115,29	125,82	0,92
Rageade	109,78	72,59	1,51
La Trinitat	122,71	80,65	1,52
Le Fau	115,75	75,68	1,53
Le Falgoux	104,59	68,06	1,54
Cheylade	105,66	68,75	1,54
Allanche	109,77	71,21	1,54
Saint-Vincent-de-Salers	101,05	65,42	1,54
Charmensac	106,74	63,08	1,69
Vèze	110,54	65,00	1,70
Collandres	116,12	68,16	1,70
Saint-Bonnet-de-Condât	100,90	58,76	1,72
Deux-Verges	151,37	86,89	1,74
Chanterelle	110,45	61,59	1,79
Beaulieu	120,66	63,04	1,91
Montgreleix	117,09	55,22	2,12

En rapportant les deux variables (population et consommation d'espace) en base 100, et en établissant leur rapport, on peut une nouvelle fois calculer un indicateur simple d'étalement urbain pour



chaque commune :

Indice communal d'étalement urbain la période sur 1999 – 2013 (BD TOPO SITADEL)

- ANALYSE ET CONCLUSION -

Les zones urbaines et péri-urbaines concourent pour près de la moitié à l'artificialisation départementale des sols, avec des consommations unitaires fortes les concernant.

A l'inverse les consommations unitairement les plus faibles se situent essentiellement sur les espaces les plus ruraux, hors des aires urbaines.

Cette consommation d'espace des territoires ruraux et très ruraux est cependant loin d'être négligeable.

Elle l'est d'autant moins que l'évolution démographique de ces communes est atone voire en déclin très prononcé.

Autrement dit si le bassin aurillacois a beaucoup consommé d'espaces depuis 1999, il a dans le même temps réussi à maintenir sa population à un niveau à peu près stable. Tel n'est pas le cas des espaces ruraux dont la tâche bâtie a cru alors même que leur population a (parfois sensiblement) périclité.

En raison d'une déconnexion entre l'évolution démographique et la progression de la tâche bâtie, **l'espace rural se trouve paradoxalement et proportionnellement dans une situation de plus fort étalement urbain que les espaces dynamiques du département.**